

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4460

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de solidarité eau - La santé par l'éducation à l'hygiène et à l'utilisation de l'eau dans les villages de Yona, Bana et Ouana (Burkina Faso) - Convention avec l'association Senteurs africaines - Subvention

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Roche

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Frieh), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4460**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) :

objet : **Fonds de solidarité eau - La santé par l'éducation à l'hygiène et à l'utilisation de l'eau dans les villages de Yona, Bana et Ouana (Burkina Faso) - Convention avec l'association Senteurs africaines - Subvention**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 mai 2003, le conseil de Communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia eau (ex CGE) et la Communauté urbaine, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé *Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau* ou *Fonds eau*.

Ce dispositif, auquel la Communauté urbaine et la société Veolia environnement contribuent paritairement à hauteur de 300 000 € par an chacune, a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du sommet de la Terre à Johannesburg, en 2002, de *réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015* et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

Le projet présenté par l'association Les Senteurs africaines, située à Saint Paul Trois Châteaux (Drôme), concerne la réhabilitation et la construction de puits et de latrines dans les villages de Yona, Ouana et Bana situés dans la province des Balé au Burkina Faso.

Senteurs africaines est une association qui mène des projets de développement sur la région de Yona depuis 1995, notamment sur le thème de la santé et de l'accès à l'hygiène. Ses fonds proviennent des bénéfices d'une grande fête africaine couplée à un grand marché organisés quatre jours par an depuis dix ans à Saint Paul Trois Châteaux.

Le projet, qui sera mené en association étroite avec les partenaires institutionnels locaux (municipalités, groupements associatifs locaux, chefs coutumiers, etc.) et nationaux (ministère de la santé, ministère de l'agriculture et de l'hydraulique), vise l'objectif suivant : améliorer les conditions de vie des populations locales en engageant une action de formation auprès des populations pour favoriser un changement de comportement en matière d'hygiène, d'utilisation de l'eau et de l'assainissement et accompagner cette action de formation de constructions et de réhabilitations d'infrastructures d'approvisionnement en eau et assainissement.

Le comité de pilotage paritaire du *Fonds eau*, présidé par la Communauté urbaine, a donné un avis favorable à un cofinancement de ce projet pour un montant total de 15 000 €, le budget total du projet s'élevant à 57 660 € ;

Vu ledit dossier ;

Vu la loi dite Oudin-Santini en date du 9 février 2005 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'amélioration de la santé par l'éducation à l'hygiène et à l'utilisation de l'eau dans les villages de Yona, Bana et Ouana (Burkina Faso).

2° - Décide d'attribuer une subvention d'équipement de 15 000 €, au titre de l'année 2007, à l'association Senteurs africaines, dont le siège est situé à Saint Paul Trois Châteaux (Drôme).

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de financement à intervenir entre la Communauté urbaine et ladite association.

4° - La dépense qui en résultera pour la Communauté urbaine, à savoir une subvention d'investissement de 15 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2007 - article 674 200.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,